

# LE PETIT VAROIS

GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL DE LA DÉMOCRATIE  
SPÉCIAL ÉLECTIONS CANTONALES (24 SEPTEMBRE)

## POUR

## Le PROGRÈS SOCIAL

## et la prospérité

## La PAIX et la DÉMOCRATIE

## L'UNION de la GAUCHE ...



# Maurice PAUL

adjoint au Maire de La Seyne

## CANDIDAT DANS LE CANTON LA SEYNE

**A**U CONSEIL GÉNÉRAL, demain comme hier, les élus communistes agiront pour que le VAR cesse d'être sacrifié.

Tournés résolument vers l'avenir, ils s'emploieront à réaliser une large union de la population des villes et des campagnes varoises, afin que triomphe, une politique féconde comportant notamment :

### 1.) EMPLOI

a) La défense des industries existantes, la lutte résolue contre les fermetures et licenciements (Arsenal, C.N.I.M. de La Seyne, Mines de Bauxite, etc...).

b) La mise en route et l'accélération des zones industrielles dans la région de Toulon - La Seyne, La Valette, La Garde, Hyères.

Classement du VAR en zone privilégiée.

c) La création de 30.000 emplois nouveaux nécessaires aux milliers de jeunes en âge de travailler ;

d) Action pour obtenir l'installation du Cyclosynchrotron dans le VAR.

e) Continuation des travaux du Canal de Provence - Construction du barrage de Sainte-Croix, et en attendant accélération de la branche Sainte-Baume - Toulon, condition de l'essor industriel, agricole, touristique du département.

### 2.) AGRICULTURE

Défense et modernisation de notre agriculture, par une aide à la petite et moyenne exploitation, et par le soutien de ses revendications ; lutte contre les répercussions du Marché Commun, et contre l'application de la T.V.A. Défense du code du vin.

### 3) ENSEIGNEMENT

A) Participation du Conseil

Général, et action pour obtenir celle de l'Etat à l'équipement en établissements scolaires de tous ordres :

Ecoles du 1er degré ;  
Ecoles maternelles ;  
Collèges d'enseignement technique ;  
Enseignement supérieur (Institut Universitaire Technique 1er Cycle).

Enseignement supérieur :  
« Droit » - « Sciences » - « Lettres ».

B) Maintien et développement de l'effort du Conseil Général en faveur des œuvres post et périscolaires : Colonies de vacances, caisse des écoles, cantines, classes de neige, centre aéré de vacances, bibliothèque scolaires, etc...)

C) Promotion d'une politique culturelle de valeur, à l'échelle du département.

### 4) ŒUVRES SOCIALES ET SANITAIRES

Développement de l'œuvre entreprise sur le plan social, en particulier :

Création d'un véritable réseau de crèches et haltes d'enfants, dispensaires, hôpitaux, écoles d'infirmières, centres de protection maternelle et infantile.

### 5) TOURISME

Défense de nos sites, de nos plages et de nos villages sacrifiés à la politique de la guerre (Iles d'Hyères), et lutte contre la spéculation immobilière.

- Développement du Tourisme et notamment du Tourisme populaire, par des investissements pour les espaces verts ;

- Le libre accès à la mer garanti ;

- Développement du camping, construction de maisons de jeunes et de foyers ruraux.

### 6) EQUIPEMENTS ET COMMUNICATIONS

- Action pour le développement économique des régions rurales par l'implantation d'Industries Nouvelles.

- Rétablissement du fonds routier dans sa dotation initiale, soit le 22 % du produit de la taxe sur les carburants routiers, ainsi que le respect du pourcentage prévu, pour les départements et communes.

- Accélération des travaux pour l'installation du téléphone afin de répondre aux besoins urgents des usagers.

- Action pour développer les liaisons avec les régions voisines et la CORSE.

- Rétablissement des liaisons normales Toulon - Ajaccio, et Toulon - Bastia.

- Réalisation d'autoroutes en respectant les intérêts des agriculteurs.

- Développement des lignes aériennes.

### 7) LOGEMENT :

Augmentation des crédits, pour le développement des H.L.M. sur le plan départemental.

### 8) FORETS ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Assurer une politique cohérente, pour la sauvegarde de nos forêts.

- Un équipement moderne de lutte contre l'incendie.

- Une politique de reboisement avec des arbres de nouvelles essences.

- Un meilleur entretien de nos forêts.

### 9) FINANCES

Lutte pour une réforme démocratique des finances locales.

# VOTEZ COMMUNISTE

# ELECTRICES, ELECTEURS,

par

## Toussaint MERLE

Député-Maire de la Seyne  
Conseiller général sortant



ELECT  
Six-  
sept  
géné  
Cett  
le pre

Cette  
vous dem  
rice PAU  
ami et r  
certainem

En m  
représen  
mant qu'  
honnêtem  
a accédé  
mandats  
rice Paul

Vous  
parce qu'  
Français,  
aux Char  
8 ans élu  
a ainsi a  
son jeune  
général l'

L'U.N.  
r'ose pas  
délégué u  
Baptiste e  
che. Ils a  
tels qu'ils  
ou forcés

**TAXI  
BIQUETTE**  
Quai Gabriel-Péri  
BUVETTE SEYNOISE

**TAXI WILLIAM**  
Rue Hoche  
LA SEYNE

**BAR DES AMIS**  
Rue Nicolas-Chapuis

**FOURNITURES  
Autos et Outillages  
SENEQUIER**  
6, rue Lagane  
LA SEYNE

## Trois candidats qui n'en font qu'un

ILS n'ont pas pu faire autrement que de se faire connaître, quinze jours avant le premier tour, ces pauvres gaullistes. Il faut croire que le coup reçu par Bayle en mars dernier a eu de sérieuses répercussions pour le camp U.N.R.

Et leurs difficultés sont telles qu'ils ont dû s'y mettre à trois au premier tour, pour essayer de gagner au deuxième tour, s'il y en a un.

Ces trois compères ont été désignés par le Préfet et le patronat, il s'agit, vous l'avez compris, de MM. Roche, Baptiste et de ce pauvre Frison.

L'U.N.R. battue en mars dernier, tente une autre opération, elle présente deux candidats camouflés Baptiste-Roche et un troisième candidat de diversion.

Ainsi pense l'U.N.R., dans l'éventualité d'un deuxième tour, le Seynois pourrait se désister en faveur du Six-Fournais mieux placé ou vice-versa.

Le pouvoir gaulliste et le patronat ne pouvaient mieux choisir leurs hommes :

— M. Roche fut désigné par le Préfet comme administrateur des HLM, le jour où la réforme gaulliste chassa les représentants des locataires élus démocratiquement dans les Conseils d'administration.

— M. Roche dit qu'il est contre les ordonnances gaullistes. Mais le 17 mai dernier, journée d'action contre ces ordonnances, Roche ne fit pas la grève et fit pression en tant que chef de bureau pour que ses subordonnés fassent de même.

— Et il dit qu'il est républicain !  
— Il est gaulliste !

M. Roche dit qu'il a tout fait à l'Office d'HLM. Il oublie de dire que c'est la municipalité qui, en 1948 constituait l'Office municipal d'HLM. Il oublie de dire que c'est la municipalité qui a acheté les terrains des cités HLM et qu'une partie de ceux-ci a été cédée

gratuitement à l'Office. Il oublie de dire, que la municipalité garantit tous les emprunts de l'Office, sans quoi, les logements ne pourraient être construits.

Il oublie aussi de dire que toutes les constructions HLM qui se réalisent depuis qu'il a été mis en place par le Préfet, étaient déjà projetées et prêtes à être mise en chantier avant que ce Monsieur arrive à l'Office.

Il oublie aussi le rôle déterminant et la haute compétence de notre camarade T. Merle, président de l'Office, qui est le principal artisan des constructions HLM.

M. Roche veut duper les électeurs. Il veut les abuser également lorsqu'il dit qu'il est l'ami du Maire ou de Maurice Paul, ce qui est archi-faux.

Les communistes n'ont jamais eu des amis qui se font protéger par la police pour assurer leurs réunions comme le fit M. Roche au Floréal le samedi 9 septembre.

Et enfin Roche a édité 30.000 affiches et paye grassement ceux qui l'escortent dans sa campagne, grâce aux fonds de la Préfecture, parce qu'il est l'homme du pouvoir.

- O -

M. Baptiste « indépendant de tout parti » comme il dit, c'est à ce titre, qu'il appela à voter gaulliste en mars dernier.

C'est aussi à ce titre, qu'il fit venir un sous-ministre gaulliste pour inaugurer le CES de Six-Fours, et qu'il organisa le repas amical, d'adieu au Sous-Préfet du Var, il y a un mois.

Mais M. Baptiste n'est pas qu'un gaulliste, il est aussi comme M. Roche, l'homme du patronat. C'est lui qui est à l'origine de la fermeture de la Coudoulière (usine de tuiles).

C'est lui qui fit, au lendemain des élections municipales de mars 1965, classer la région de l'usine, en zone à urbaniser et par la suite, il aida le

patronat de la Société de Marseille à rayer de la carte l'usine. Il fut le seul maire absent et non représenté à la réunion des maires de l'Ouest varois pour la défense des chantiers de La Seyne.

M. Baptiste est plus que ça encore, il n'est pas que l'homme du pouvoir et du patronat, il est aussi partisan de la destruction de nos beaux sites, puisqu'il laisse construire sur les chemins d'accès au bord de mer (au mont Salva) et qu'il veut supprimer la beauté du coquet port du Brusac.

Voilà ces deux compères dont les équipes nocturnes sont bande ensemble.

Le troisième, M. Frison n'est qu'un candidat de diversion, mis là par le pouvoir et la réaction, il fut utilisé également en mars dernier pour tenter une opération électorale. Il essaya à l'époque de dresser les commerçants et artisans seynois contre le Maire, candidat aux élections de député, en les appelant à une grève de deux heures.

Il échoua dans sa tentative, puisque dix commerçants seulement le suivirent sur un millier. Dernièrement, voulant se faire réélire Président de l'Association des commerçants, en vue des élections cantonales, il organisa un référendum, sur 1.500 patentés il obtint 130 suffrages seulement.

Décidément, il faut que l'U.N.R. soit vraiment en baisse pour qu'elle ait fait appel, y compris à ce pauvre Frison.

Devant cette situation, le choix des électeurs sera donc facilité.

Comme à Alès, ils voteront pour que ça change dans notre pays, ils battront les U.N.R. camouflés sous les étiquettes d'indépendant et de républicain.

Ils voteront massivement pour le candidat du Parti Communiste Français qui les défendra efficacement.

Maurice PAUL,  
adjoint au maire de La Seyne  
candidat du PCF.

CHAUSSURES  
CUIRS ET CREPINS  
**J. MORELLI**  
REPARATIONS  
3, Rue Franchipani LA SEYNE

"PHILDAR  
SERVICE"  
M<sup>me</sup> DUFOUR  
7, rue Cyrus-Hugues  
LA SEYNE  
Tél. : 94.87.32

BOUCHERIE  
CHEVALIN  
**CARALLI**  
3, rue Evenos  
LA SEYNE  
Tél. : 94.83.66

COURS ET ELECTRICIENS de La Seyne, tous, Saint-Mandrier, le dimanche 24 septembre, vous désignerez votre conseiller municipal.

La tâche, vous me l'aviez confiée, et dès le premier tour, en 1945, en 1955, en 1961.

En 1962, l'année, le Parti Communiste Français demande d'accorder votre confiance à Maurice Paul, comme je l'ai déjà écrit : « mon vieux camarade jeune camarade ». Vous le ferez.

En mars dernier, vous m'avez chargé de vous présenter à l'Assemblée Nationale. Aussi, estimant qu'il n'est pas sérieux de vouloir remplir trois mandats, le Parti Communiste a accepté ma demande : me consacrer à mes fonctions de maire et de député, présenter Maurice Paul au conseil général.

Vous pouvez avoir confiance en lui. D'abord, Maurice Paul est le candidat du Parti Communiste. Ensuite parce que militant syndicaliste à La Seyne, parce que depuis son mandat municipal à La Seyne, Maurice Paul a accumulé une riche expérience, malgré son jeune âge. Il est prêt à poursuivre, au conseil municipal, l'œuvre que nous y avons accomplie.

o o o

En 1963, le gaullisme, en perte de vitesse, nous affronte au grand jour ? Elle a le soi-disant « indépendant », le Docteur Baptiste ou le soi-disant « Républicain », M. Roche. M. Roche, le second tour pour se dévoiler sont : des représentants, volontaires du pouvoir personnel.

Allons ! « Indépendant » le Docteur Baptiste ? lui qui a reçu un ministre gaulliste ! lui qui a appelé à voter pour l'U.N.R. Bayle ! lui qui a récidivé en invitant le sous-préfet gaulliste ?

Allons ! seulement « républicain » M. Roche ? Alors qu'il représente le Préfet gaulliste à l'Office d'H.L.M. ! Alors que le patronat des C.N.I.M. lui laisse toute liberté pour sa campagne électorale ? on le voit très peu, dans les chantiers ! Ce M. Roche qui, tel le geai de la Fontaine aime à se « parer des plumes de paon » ! car c'est grâce à lui que tout a été fait à La Seyne !!!

o o o

MM. Baptiste et Roche, ne font pas de la politique, ils administrent !

Exactement comme M. Pompidou qui, le 8 septembre à la Télévision et à la Radio indiquait : « je ne suis pas un homme politique ! »

Mais M. Pompidou « administre » en faveur des Banquiers et du Patronat Il en serait de même pour « l'administration » de MM. Baptiste et Roche !

o o o

Maurice PAUL, est un administrateur qui a fait ses preuves au conseil municipal de La Seyne.

Maurice PAUL, au conseil général, défendra les libertés des collectivités locales contre le Préfet, représentant du pouvoir central.

Maurice PAUL, comme il le fait depuis 1958, luttera contre la politique antisociale du gaullisme. Et notamment contre les dernières et néfastes ordonnances.

La campagne électorale est riche d'enseignements.

Les mêmes éléments gaullistes défendent Baptiste et Roche, n'est-ce pas M. Léonardi, candidat U.N.R. et M. Nicolas, ex-député suppléant U.N.R. ?

Qui paie la coûteuse campagne électorale de MM. Baptiste et Roche ? Alors que notre souscription électorale est publique ?

De nombreux comités de parrainage se sont constitués et se constituent encore pour défendre la candidature claire, honnête, enthousiaste de Maurice PAUL.

Oui, Maurice PAUL, c'est la clarté, MM. Baptiste et Roche, c'est l'équivoque.

Les électeurs aiment la clarté. Ne l'ont-ils pas démontré, le 10 septembre, à Alès, où la lamentable combinaison gaulliste s'est effondrée et où le candidat de la gauche unie autour du Parti Communiste a remporté une importante et retentissante victoire ?

Il en sera de même, dans le canton de La Seyne, le 24 septembre.

Le succès de la candidature Maurice PAUL, dès le premier tour, mettra en échec la combinaison gaulliste montée autour de MM. Baptiste et Roche.

Vous direz, en même temps, votre volonté d'une politique sociale, de progrès sage et continu, d'expansion économique, d'indépendance nationale et de paix.

T. MERLE

député - maire de La Seyne  
conseiller général sortant

# LE BON SENS

QUELQUES jours seulement nous sépareraient des élections cantonales.

Depuis déjà deux semaines, au travers d'émissions télévisées le pouvoir prétend « informer » la population sur le rôle des Conseils généraux. En réalité il vise à en diminuer la portée en argumentant sur son seul aspect administratif au sens technocratique du mot.

Si les délibérations des Conseils généraux sont actes administratifs (la direction d'une usine, la gestion des affaires nationales comme l'équilibre du budget familial en sont également) mais encore faut-il répondre à la question : Administration au service de qui ?

Prenons quelques exemples qui ne trompent pas :

— Les ordonnances contre la Sécurité Sociale sont « des actes administratifs » mais dans la pratique ils deviennent des réalités politiques qui vont gréver le budget des travailleurs, limiter les soins et ainsi porter un coup sévère au droit à la santé.

— Le livre blanc, les IV<sup>me</sup> et V<sup>me</sup> plans, le plan de stabilisation, les ordonnances sur « l'intéressement » des travailleurs aux fruits de l'expansion des entreprises sont tous également « des actes administratifs » qui dans la réalité politique développent le chômage, bloquent les salaires et restreignent le pouvoir d'achat des travailleurs au profit de la minorité d'exploitants généreusement subventionnés aux frais des contribuables.

Nous en vérifions les conséquences notamment aux C.N.I.M. où la suppression des colonies de vacances, celle de la prime de jour et de l'horaire bloc ; les atteintes aux libertés syndicales, le blocage des bonis comme la stagnation des salaires s'accompagnent d'un enrichissement des dirigeants patronaux qui réalisent des transformations pour le moins coûteuses et installent leur siège sur les Champs-Élysées.

— La délibération de la municipalité Baptiste à Six-Fours classant les terrains Romain Boyer en zone à urbaniser paraissait au lendemain des élections municipales de 1965 « un simple acte administratif » elle était dans les faits un acte politique au service du patronat des salariés et contre les intérêts de ses travailleurs aujourd'hui tous licenciés.

— Il en est de même des décrets de 1963 qui évacuaient les élus des locaux des Conseils d'administration HLM en les remplaçant par des administrateurs désignés, dont M. Roche à La Seyne choisi par la préfecture du Var. Il s'agit encore là « d'un acte administratif », qui, s'il n'a dans la réalité apporté la construction d'aucun HLM supplémentaire, il n'en a pas moins entraîné une augmentation régulière des loyers de 10 pour cent tous les 6 mois.

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples pour montrer que tous les actes administratifs sont pris dans le cadre d'une orientation politique, au

service soit de la classe ouvrière, soit du grand patronat.

Toutes les élections, expressions de la vie démocratique, sont pour les citoyens la possibilité de sanctionner une politique.

Le 24 septembre, les travailleurs en général auront à se prononcer pour ou contre la politique actuelle au service du capital.

Ils détermineront leur suffrage, non pas en fonction des qualités personnelles dont ne manque pas de se prévaloir chaque candidat mais en tenant compte de la place que celui-ci occupe dans la lutte pour le progrès social et le mieux être de la classe ouvrière.

La chose se situe entre le représentant des travailleurs et des petites gens d'une part et les représentants du pouvoir et du grand patronat de l'autre.

Dans le canton de La Seyne - Six-Fours - St-Mandrier, malgré le grand nombre de candidatures. Les travailleurs sauront choisir Maurice Paul non seulement parce qu'en tant qu'ancien ouvrier des F.C.M., militant syndicaliste, il est issu même de la classe ouvrière. Mais, aussi parce qu'en tant que candidat du Parti Communiste Français, il est dans notre canton le représentant authentique de l'opposition démocratique à la politique actuelle.

En votant et faisant voter Maurice Paul, les travailleurs accompliront une nouvelle étape dans la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière et le progrès social.

**SALON MURRONI**  
DAMES - MESSIEURS

**CAPILLICULTEUR**  
Soins de cheveux  
Rue Cyrus-Hugues

**LA SEYNE**  
Tél. : 94.74.26

**UNION BAR**  
Rue Lagane LA SEYNE

**LEYRET**

Félix

**FRUITS et  
PRIMEURS**  
(Gros - Demi-gros)

**LA DOMICARDE**  
Tél. : 94.83.70

**VIRAPIN Faustin**  
TAXI - Quai Gabriel-Péri

**COMEDIA  
BAR**

Place Noël-Verlaque  
**LA SEYNE**  
chez : ANTOINE  
**MERENDA**

**ELECTRICITE  
RADIO - TELE**  
**E. LABROUVE**

14, rue Lagane  
**LA SEYNE**  
Tél. : 94.80.77

**MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE**  
**CAMILLE SAURIN**  
Rue Emile-Combes  
(Face Crèche Municipale)  
**SPECIALITE FORMICA**  
**TRAVAIL MODERNE ET SOIGNE**

**HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRE**  
**E. ZAHND**  
7, Quai Saturnin-Fabre LA SEYNE  
Tél. : 94.83.04  
**ATELIER DE REPARATIONS**

**AUTO - ECOLE  
DE PROVENCE**  
**M<sup>me</sup> FAYET**  
Monitrice agréée  
27, Bd Jean-Jaurès  
LA SEYNE  
Tél. : 94.87.75

**TAXI JEAN**  
Rue Hoche  
LA SEYNE

**GARAGE  
STATION SERVICE**  
Mécanique Générale  
**E<sup>ts</sup> MUSCAT**  
BP - FORD  
Pont de Fabre  
LA SEYNE  
Tél. : 94.82.57

**TAXI MARGO**  
**TAXI JEAN-PAUL**  
Quai Gabriel-Péri

**CIVETTE  
DU CHANTIER  
- TABACS -**  
**J. LOVERA**  
Place Noël-Verlaque  
LA SEYNE  
Tél. : 94.80.24

**TAXI MANUEL**  
Rue Hoche  
LA SEYNE

**FERRONNERIE  
SERRURERIE**  
**AUDRAN  
ET OSIO**  
6, chem. des Bégonias  
Les Mouissèques  
LA SEYNE

# Notre BILAN et nos PERSPECTIVES

L'ACTIVITE de notre camarade Toussaint MERLE a été des plus fécondes durant près de 22 ans au Conseil Général.

Il a toujours été un fervent défenseur des intérêts des masses laborieuses, et nous manquons de places dans ces colonnes, pour décrire toute son activité bénéfique au sein de l'assemblée départementale.

Nous voulons cependant, rappeler que T. MERLE n'a jamais manqué une occasion pour défendre la paix, les revendications, les aspirations des travailleurs des classes moyennes et pour lutter efficacement contre les atteintes aux libertés communales et départementales.

Ses interventions au conseil général, toujours écoutées avec grand intérêt, ont été souvent suivies d'effet et ont très fréquemment obtenu une suite favorable dans l'intérêt de notre canton.

Il n'y a pas si longtemps, le Préfet involontairement rendait hommage à l'activité, à la compétence de notre camarade T. MERLE en déclarant : « M. MERLE vous protestez toujours et cependant c'est vous qui obtenez le plus ici ».

C'est cette activité que nous entendons poursuivre au sein de l'assemblée départementale dans l'intérêt de notre canton, dont nous voulons le développement et la prospérité.

Nous sommes les mieux qualifiés pour cela, car nous ne cédon à aucune pression gouvernementale ou patronale. Sollicitant le contrôle des masses populaires, nous les appelons à soutenir notre lutte lorsque cela s'avère nécessaire.

Il ne pourrait pas en être de même pour M. Baptiste ou M. Roche, amis du pouvoir, dont ils sont tous deux les candidats camouflés, à ce titre, ils seraient vite raisonnés par le Préfet, comme l'était M. Bayle qui fut incapable d'offrir un bilan de son mandat de député cinq ans après son élection.

Ce dont a besoin notre canton, c'est d'un conseiller général, dévoué et libre de mener une lutte efficace en faveur des masses laborieuses.

Un conseiller général qui ne ménagera aucun effort pour faire avancer et aboutir le programme suivant :

- ◆ Lutter pour le progrès social, la paix, les libertés et l'avènement d'un régime démocratique.
- ◆ Tout faire pour favoriser l'union de la gauche en vue de la réalisation d'un programme commun de gouvernement.
- ◆ Combattre les ordonnances gaullistes portant atteinte à la Sécurité Sociale.
- ◆ En matière d'emploi, défendre les industries existantes, empêcher tous licenciements et fermeture d'entreprises, faire classer la zone industrielle de La Seyne en zone privilégiée, œuvrer à la création des 30.000 emplois nouveaux nécessaires au Var.

◆ **Eau**, faire avancer rapidement les travaux du canal de Provence et autres travaux susceptibles d'amener de l'eau à notre canton (barrage de Sainte-Croix, branche Sainte-Baume, Toulon).

◆ **Enseignement** : obtenir la participation du Conseil général et de l'état pour toutes constructions scolaires (en particulier, construction du Lycée technique et d'une école de plein air pour les trois communes) et pour les réalisations post et périscolaires : colonies de vacances, classes de neige, centre aéré de vacances, etc...

◆ **Œuvres sociales et sanitaires** : développer les œuvres entreprises sur le plan social, création de crèches, haltes d'enfants, dispensaires (renforcement des assistantes sociales du canton, dépendant de l'action sociale départementale).

◆ **Tourisme** : défendre et aménager nos sites, nos plages, nos ports, (suppression des taxes de péage frappant les plaisanciers), empêcher les empiètements de l'armée, lutter efficacement contre les tirs (Sainte-Elme, Saint-Mandrier), obtenir la suppression des dépôts de munitions (Fort Napoléon et Pyro) qui sacrifient des sites de valeur et entravent le développement du tourisme populaire, des régions constructibles et à vocation industrielle (Brégaillon).

◆ **Jeunes** : construire des maisons et foyers de jeunes dans les cités, quartiers et localités du canton. Favoriser le développement du sport et de ses installations.

◆ **Communications et équipement** : accélérer les travaux pour l'installation du téléphone, rétablir les liaisons normales Toulon - Ajaccio et Toulon - Bastia.

◆ **Réseau Routier** : terminer la corniche merveilleuse, Le Brusce, les Sablettes et la corniche d'or (Saint-Mandrier). Obtenir l'amélioration des départementales (559 - CD 63).

◆ **Logement** : augmenter les crédits pour le développement d'H.L.M. sur le plan départemental et local et l'augmentation du prêt du conseil général à la construction.

◆ **Forêts** : opérer une politique cohérente pour la sauvegarde de nos forêts et doter de moyens modernes la lutte contre les incendies.

◆ **Finances** : lutter pour une véritable réforme démocratique des finances locales et départementales.

Maurice PAUL  
Adjoint au Maire de La Seyne  
Candidat du P.C.F.

**TOUT POUR  
LA MUSIQUE**

Instrument  
Partitions

LA SEYNE  
Tél. : 94.89.93

**ASSURANCES  
LA NATIONALE**  
AGENT GENERAL

**F. BARSOTTI**  
12, rue Kléber  
LA SEYNE  
Tél. : 94.86.35

**MARIO - LUCILE**  
COIFFEUR DAMES  
Place Noël-Verlaque

**CHAUSSURES  
GABY**  
LE CORDONNIER  
DU MARCHE

62, Cours Louis-Blanc  
LA SEYNE  
Tél. : 94.88.73

**A LA VILLE  
DE LIMOGES**  
9, rue République

**AUTO-ÉCOLE  
SPORTS**  
Moniteur - Monitrice

Rue Renaudel  
LA SEYNE  
Tél. : 94.87.37

Cours de Code Gratuit  
- Cours de Perfectionnement -

Supplément au « PETIT VAROIS »  
No 6.982  
IMPRIMERIE SOLAMAR  
17, cours d'Estienne-d'Orves  
MARSEILLE

**Electrices, Electeurs du  
canton de La Seyne, Six-  
Fours, Saint-Mandrier**

ELECTIONS LA SEYNE

Vous voulez que ça change, que l'union progresse, que la gauche s'entende sur un programme commun de gouvernement, que soit instauré dans notre pays un régime authentiquement démocratique :

**Votez Maurice PAUL !**

Vous voulez que la paix revienne au Vietnam et que la paix mondiale soit sauvegardée,

**Votez Maurice PAUL !**

Vous voulez un administrateur authentique, capable, dévoué, efficace pour le développement et la prospérité de notre canton,

**Votez Maurice PAUL !**

Candidat du Parti Communiste Français.  
Adjoint au maire de La Seyne.